INSPIR'
ACTION
–
Favoriser l'interprétariat et la médiation en santé
- Bordeaux Métropole

Favoriser l'interprétariat et la médiation en santé
-
Bordeaux Métropole

[Gironde, Nouvelle-Aquitaine]

Rédigé par Isabelle Haumont, coordinatrice du Contrat Local de Santé de Bordeaux Métropole (coordonnées en bas)

PROBLÉMATIQUE & CONTEXTE

Dans le cadre de l'Axe 3 « Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé », le Contrat Local de Santé (CLS) de Bordeaux Métropole a inscrit l'action n°13, intitulée « Favoriser l'interprétariat et la médiation en santé ».

L'interprétariat et la médiation en santé offrent la possibilité d'être accueilli.e, compris·e, suivi.e et soigné.e dans sa langue. Cette prise en compte de la langue est indispensable à l'accès aux soins et peut contribuer à la réduction des inégalités de santé et à la lutte contre les discriminations dont peuvent être victimes les personnes allophones. En effet, lorsque les professionnel·les de santé ne font pas appel à des interprètes pour communiquer avec leurs patient·es lorsque la situation l'exige, les personnes allophones peuvent être exposées à un mauvais suivi, ne pas bénéficier de soins dont elles auraient besoin ou encore à un refus de suivi. Si le fait de ne pas recourir à l'interprétariat peut s'avérer très dommageable pour la santé des personnes, néanmoins, le fait d'y recourir ne résout pas tout : la qualité de celui-ci ainsi que le temps accordé aux échanges se faisant par l'intermédiaire d'un·e interprète détermineront la qualité de la prise en charge et du suivi de la personne.

L'interprétariat et une bonne communication en santé sont des enjeux primordiaux, voire vitaux : elle pose des questions comme

FABRIQUE TERRITOIRES SANTÉ

INSPIR' ACTION

—

Favoriser l'interprétariat et la médiation en santé

- Bordeaux Métropole

l'accès à l'information (droits – par exemple, avoir un suivi de grossesse avant le 6ème mois où il devient obligatoire –, orientation), la compréhension du diagnostic et de son état de santé et garantissent le consentement éclairé du.de la patient.e.

L'interprétariat professionnel en santé a d'ailleurs été inscrit, comme partie intégrante des soins, dans l'article L110-13 du code de la santé publique, qu'il s'agisse de prévention, de sensibilisation ou d'intervention. Mais cette inscription dans la loi fait référence à un droit non opposable.

OBJECTIFS

L'objectif principal de l'action est de rendre visible l'importance du rôle des interprètes, en lien étroit avec les professionnel·les de santé et de renforcer la pratique de l'interprétariat dans les parcours de soin des personnes allophones. Il importe pour cela de saisir les enjeux pratiques, contextuels et financiers de l'interprétariat et de la médiation en santé.

Les objectifs spécifiques de l'action sont les suivants :

- Faire un état des lieux de l'interprétariat en santé sur la métropole bordelaise et réaliser un fichier des interprètes
- Contribuer au développement de l'offre de médiateurs·rices en santé et à la diversification des effectifs d'interprètes (former et recruter des étudiant·es des filières langues étrangères, etc.)
- Imaginer de nouveaux moyens de financement : se rapprocher des consulats, ambassades, universités, etc., et élaborer des relations conventionnées durables

RACONTEZ VOTRE PROJET…

Le projet s'est construit en plusieurs temps :

- Élaboration de la fiche action en 2017 dans le cadre du plan d'action du CLS de Bordeaux Métropole (cf. fiche n°13 du CLS) ;
- Constitution d'un groupe de travail dédié à la mise en œuvre de cette action ;

Les principaux membres du groupe de travail opérationnel sont : l'école de commerce Kedge, l'Université de Bordeaux, la Maison de

FABRIQUE TERRITOIRES SANTÉ

INSPIR' ACTION

—

Favoriser l'interprétariat et la médiation en santé

- Bordeaux Métropole

santé Bagatelle, Médecins du Monde, la Plateforme Cassiopée, et des communes de Bordeaux Métropole avec des professionnel·les issu·es notamment de l'Atelier Santé Ville de Talence, du CCAS de Lormont, de la Mission santé du Développement social et urbain de la ville de Bordeaux, etc.

- Réalisation de l'état des lieux des services d'interprétariat sur la métropole de Bordeaux (avril-août 2021) ;

- Réalisation d'entretiens auprès des associations d'interprétariat, d'interprètes et de professionnel.le.s de santé (mai-juin 2021) ;

- Déploiement d'une recherche-action sur les financements alternatifs de l'interprétariat en santé menée par Kedge Business School (2022), qui s'appuiera sur l'état des lieux réalisé.

RÉSULTATS & PERSPECTIVES

Par rapport aux objectifs, quels résultats ont été obtenus ?

L'état des lieux a été finalisé en août 2021 et présenté à l'occasion de la 33ème Journée mondiale de lutte contre le sida à Bordeaux.

Avez-vous observé des effets inattendus ?

- Le frein premier repéré était celui du coût de l'interprétariat en santé pour les professionnel.les de santé et la fragilité des subventions aux associations offrant des services d'interprétariat qui répondent à des appels d'offre (émises par le CHU, elles reposent sur un budget de l'ARS dans le cas de Bordeaux).

L'action s'est donc orientée sur le volet structuration et innovation des financements de l'interprétariat en santé.

- Une rencontre avec Médecins du Monde a montré, à la suite de leur propre expérimentation à Bordeaux, que des freins existent alors même que la charge financière est assurée par un tiers, en l'occurrence Médecins du Monde.

INSPIR'
ACTION

–

Favoriser l'interprétariat et la médiation en santé

- Bordeaux Métropole

Un accès gratuit et rapide à l'interprétariat téléphonique, en partenariat avec l'association Inter Services Migrants – Interprétariat, a en effet été proposé à 45 médecins libéraux pendant 18 mois. A l'issue de cette expérimentation, les freins repérés étaient fortement liés à la pratique et à la démarche du·de la médecin et se rajoutaient à celui du financement : ne pas vouloir prendre en charge des personnes allophones, y compris celles ayant un·e interprète, ne pas accorder de temps à l'interprétariat dans le cadre de consultations. Il y a là un vrai enjeu de sensibilisation des professionnel·les du soin au sujet de l'interprétariat et de son indispensabilité.

Quelles sont les perspectives pour l'action ?

Le CLS de Bordeaux Métropole fait partie du comité de pilotage du nouveau projet Promotion de l'Interprétariat pour les Sages-Femmes et Médecins (PRISME) porté par Médecins du Monde et lancé en 2022. Ce projet a pu bénéficier du soutien stratégique et financier de l'ARS Nouvelle Aquitaine. Il propose à tou·tes les médecins généralistes, spécialistes et sages-femmes libéraux de 5 agglomérations de Nouvelle Aquitaine un accès gratuit à l'interprétariat professionnel téléphonique ou en présentiel lors des consultations. Des actions de promotion du recours à l'interprétariat seront aussi mises en place et une recherche-action menée sur le sujet. Le projet durera 2 ans et sera déployé sur Bordeaux Métropole et Angoulême en 2022 puis, en 2023, sur Pau, Bayonne et Poitiers.

Il est porté par 4 partenaires : Médecins du Monde, IMEDI (association d'interprétariat), l'IREPS Nouvelle Aquitaine et l'association d'Aide à la Décision en Santé Publique (ADESP). La pérennisation du projet au-delà des 2 ans est un enjeu important.

Si un autre territoire souhaitait reproduire votre action, quels conseils lui donneriez-vous ?

Bien étudier les dispositifs d'interprétariat existants sur le territoire dans ses différentes échelles, dont le national, et assurer la mobilisation des professionnel·les de santé.

FICHE-IDENTITÉ DE L'ACTION

Porteur de l'action :

INSPIR'

ACTION

–

Favoriser l'interprétariat et la médiation en santé

- Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole et CHU de Bordeaux.

Territoire d'intervention :

Métropole de Bordeaux et région Nouvelle Aquitaine

Cadre d'intervention politique dans lesquel s'inscrit l'action :

Le CLS de Bordeaux Métropole, en cohérence avec les projets régionaux de santé et de santé environnement de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, les projets locaux de santé des communes de la Métropole, le contrat de ville et le Plan d'action pour un territoire durable à haute qualité de vie de Bordeaux Métropole (Plan climat air énergie).

Public visé :

Publics bénéficiaires : publics vulnérables allophones métropolitains

Publics cibles : professionnel·les de santé, associations d'interprétariat

Partenaires opérationnels :

Le CHU de Bordeaux ; la Maison de santé protestante Bordeaux Bagatelle ; l'URPS médecins libéraux; Médecins du Monde ; Kedge Business School et son laboratoire Seefar (pour la conception d'une ingénierie de financement alternatif de l'interprétariat en santé) ; l'Université de Bordeaux et sa faculté d'anthropologie sociale (pour l'état des lieux de l'interprétariat en santé métropolitain) ; la Plateforme Cassiopée d'interface recherche et décision en santé publique ; des communes de la métropole ; le Conseil départemental de Gironde ; l'Union départementale des CCAS.

Partenaires financiers :

Partenaires potentiels pour des financements alternatifs : État, Conseil départemental 33, CAF, CPAM, Caisse des dépôts et consignations, consulats, communes, etc.

Bordeaux Métropole prend en charge la gratification de la stagiaire et prévoit le financement ou co-financement de la recherche action avec Kedge Business School.

Précisez la gouvernance de l'action :

Le pilotage est assuré par le CHU et Bordeaux Métropole, avec l'aide de l'URPS médecins libéraux et de l'Union départementale des CCAS.

INSPIR' ACTION

—

Favoriser l'interprétariat et la médiation en santé

- Bordeaux Métropole

TERRITOIRE

Votre action s'inscrit-elle dans une dynamique territoriale de santé ?

☐ Un Atelier Santé Ville

☒ Un contrat local de santé

☒ Un conseil local de santé mentale*

*Oui pour la ville de Bordeaux et 3 sur le département de la Gironde

☐ Autre (précisez : …)

Le territoire est-il couvert par un contrat de ville ?

☒ Oui

☐ Non

☐ Ne sait pas

Si oui, votre action s'inscrit-elle dans le contrat de ville ?

☒ Oui

☐ Non

☐ Ne sait pas

AUTRES RESSOURCES

Bourdin M. & Larchanché S. 2015. « De l'interprétariat à la médiation en santé mentale : l'expérience du centre Françoise Minkowska ». Rhizome, 1(1), 48-54.

Brisset C. & Kotobi L. 2020. « Soutenir l'interprétariat dans la rencontre et l'accompagnement des personnes migrantes ». Le Journal des psychologues, 3(3), 45-48.

Burnel Philippe & Calmette Philippe. 2019. *Le Modèle économique de l'interprétariat linguistique en santé*. Inspection générale des affaires sociales.

Hans Verrept. *Health Evidence Network synthesis report 64*. World Health Organization, Regional Office for Europe.

INSPIR'

ACTION

Favoriser l'interprétariat et la médiation en santé

- Bordeaux Métropole

Haschar-Noé N. & Basson J-C. 2019. « Innovations en santé, dispositifs expérimentaux et changement social : un renouvellement par le bas de l'action publique locale de santé. La Case de Santé de Toulouse (France) ». Innovations. 3(60), 121-144.

Haute Autorité de Santé. 2017. *Interprétariat linguistique dans le domaine de la santé*.

Kotobi L. 2017. « L'interprétariat médico-social : une exigence éthique ». La Santé en action. 442, 15-17.

Kotobi L., & Mestre C. 2016. Interprétariat en santé : traduire et passer les frontières. 18ème colloque de la revue transculturelle, L'Autre. [08/12/2016].

Kotobi L., Larchanché S., Kessar Z. 2013. « Enjeux et logiques du recours à l'interprétariat en milieu hospitalier : une recherche-action autour de l'annonce d'une maladie grave ». Migrations santé, n°146-147 : p. 53-80.

Médecins du Monde Bordeaux. 2021. *Rapport d'activité 2020 : Projet « Interprétariat en santé et accès à la médecine de proximité »*.

Mestre C. 2017. *Naissance de l'hospitalité dans la langue*. L'Autre, 3(18) 379-387.

Migrations Santé Alsace. 2016. *Discrimination dans le champ de la santé*.

Tabouri A. 2009. « L'interprétariat dans le domaine de la santé », Hommes & migrations, n°1282, 102-106.

CONTACT RÉFÉRENT

Prénom Nom

Isabelle Haumont

Fonction

Coordinatrice du Contrat Local de Santé de Bordeaux Métropole

Structure

Bordeaux Métropole

Mail

i.haumont@bordeaux-metropole.fr

Tél

05.56.99.76.21

Mis à jour en mars 2022

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « Discriminations et santé ».

À télécharger ici → *https://www.fabrique-territoires-sante.org/ressources/nos-publications/dossiers-ressources/discriminations-et-sante/*

INSPIR' ACTION

—

Favoriser l'interprétariat et la médiation en santé

- Bordeaux Métropole